

ATTESTATION DE NON-CURSUS
Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), **Mme BOUTIN Perrine**.....

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante **Université Sorbonne Nouvelle - UFR**.....

Arts et Médias - Département CAV - co-responsable du Master Cinéma et Audiovisuel (CAV).....

certifie que le projet intitulé **Et l'Amour demeure**.....

porté par **Paul PINAULT**.....

étudiant.e(s) en **M2 Etudes Cinématographiques et Audiovisuelles**.....

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A **Paris**.....

Le **17 mai 2024**.....

Signature + cachet de l'établissement

Sorbonne Nouvelle 
UFR A & M
arts & médias

Département Cinéma et Audiovisuel
8, avenue de Saint-Mandé - 75012 Paris

